

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30202**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention « Etudes sur le genre »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2, Université Jean Monnet - Saint-Etienne	Présidente, Présidente

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 333 Enseignement, formation, 345 Application des droits et statuts des personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Mention « **Etudes sur le genre** » certifie les étudiant.es et les professionnel.les dans le cadre des activités suivantes :

- L'étude et l'analyse des rapports sociaux de sexes sous un axe disciplinaire ou pluridisciplinaire
- La promotion de l'égalité entre les sexes ainsi que l'accompagnement, la conception, la mise en œuvre des politiques d'égalités

Le Master Mention « **Etudes sur le genre** » propose sept parcours :

- **EGALES : Etudes sur le Genre Actions Liées à l'Egalité dans la Société**
- **EGALITES : Etudes sur le Genre Analyses Lectures Interdisciplinaires pour Tisser l'Egalité dans la Société - Formation**

#### Initiale

- **EGALITES FC : Etudes sur le Genre Analyses Lectures Interdisciplinaires pour Tisser l'Egalité dans la Société - Formation**

#### Continue

- **SEGO : Sociologie de l'Egalité du Genre et des Organisations**
- **MATILDA : Histoire européenne des femmes et du genre, XVIII-XX siècles**
- **Genres, Littératures, Cultures**
- **EGAL-APS : Egalité dans et par les Activités Physiques et Sportives**

#### - Parcours « **EGALES** », « **EGALITES FI** », « **EGALITES FC** » :

- Analyser les différents concepts et approches en genre
- Appliquer les outils de l'intervention étatique en faveur de l'égalité
- Diagnostiquer et analyser les processus d'inégalités et d'égalités sur des terrains variés
- Monter des dossiers (techniques, administratifs, financiers) et mettre en œuvre les moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation d'un projet en respectant les délais impartis
- Evaluer l'impact des actions engagées, analyser leurs obstacles et leurs moteurs, construire leur pérennisation
- Rédiger de façon non discriminante divers supports de communication : plaquettes, dossiers...

#### - Parcours : « **Sociologie de l'Egalité du Genre et des Organisations (SEGO)** » :

- Maîtriser les concepts concernant le genre, les notions d'égalité, d'inégalité, de diversité, de discrimination et l'équité
- Accompagner et mettre en place des politiques d'égalité hommes-femmes dans les entreprises, associations et institutions publiques
- Réaliser des diagnostics d'intervention sociologique

#### - Parcours « **Histoire européenne des femmes et du genre, XVIII-XX siècles (MATILDA)** » :

- Maîtriser les concepts concernant le genre, les notions d'égalité, d'inégalité, de diversité, de discrimination et d'équité
- Mobiliser les outils méthodologiques pour analyser en différents contextes historiques les relations de genre et les processus d'inégalités et d'égalités
- Analyser de manière critique les sources historiques utilisées

#### - Parcours « **Genres, Littératures, Cultures** » :

- Maîtriser les concepts concernant le genre, les notions d'égalité, d'inégalité, de diversité, de discrimination et d'équité
- Réaliser des analyses littéraires critiques en intégrant le concept de genre
- Maîtriser des protocoles de recherches dans les études littéraires : définition des corpus, établissement des textes, outils d'analyses, bibliographie

**- Parcours : « Egalité dans et par les Activités Physiques et Sportives (EGAL-APS) » :**

- Maîtriser les concepts concernant le genre, les notions d'égalité, d'inégalité, de diversité, de discrimination et d'équité
- Maîtriser les outils et méthodes pour diagnostiquer les besoins en matière d'égalité entre les sexes et les sexualités dans les domaines sportifs
- Effectuer des expertises des politiques d'égalité ou/et de lutte contre les discriminations dans des structures sportives
- Elaborer et mettre en œuvre des actions innovantes en matière de développement et d'égalité dans les domaines du sport

**Capacités communes au diplôme de Master :**

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter une méthodologie appropriée

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Q-Santé humaine et action sociale  
O-Administration publique  
N-Activités de services administratifs et de soutien

- Collectivités territoriales
- Ressources humaines
- Entreprises privées et publiques
- Organismes européens et internationaux
- Cabinets d'expertise
- Associations
- ONG et organismes internationaux
- Enseignement
- Recherche
- Responsable relations sociales
- Agent.e de développement local
- Chargé.e de mission pour l'égalité des chances
- Chargé.e de mission lutte contre les discriminations
- Chargé.e de mission à l'égalité professionnelle
- Consultant.e et conseillé.e
- Enseignant.e-chercheur.e

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1503 : Management des ressources humaines  
K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics  
K2108 : Enseignement supérieur  
K1802 : Développement local

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Des modalités de contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : Volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat de professionnalisation	X	Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications :	Aucun accord européens ou internationaux
Aucun lien avec d'autres certifications	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-lyon2.fr>

[univ-lyon2](http://www.univ-lyon2.fr)

##### Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [Lyon]

Université Jean Monnet - Saint-Etienne : Auvergne Rhône-Alpes - Loire ( 42) [Saint-Etienne]

Université Lumière Lyon 2

Campus Berges du Rhône

86 rue Pasteur

69365 Lyon cedex 07

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2

Campus Porte des Alpes

5 Avenue Pierre Mendès France

69676 Bron

##### Parcours « Egalité dans et par les Activités Physiques et Sportives » (EGAL-APS) :

Université Lyon 1 UFR STAPS

27-29 boulevard du 11 novembre 1918

69622 Villeurbanne

##### Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31494